Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Gorron - Tome IV

Gorron. — *Population* : 2.571 hab. en 1902 ; — 2.381 hab. en 1908.

La nouvelle édition des *Actus P. C.* donne la lecture *Gauronnum* pour le nom d'une des églises dont la fondation est attribuée à saint Julien. Mais M. Bézard lit *Gavronnum* == Javron par cette raison que Gorron doit venir d'un nom commençant par *go* et non par *gau* qui donnerait Joron (*Prov. du Maine,* XVI, 85).

La reine de Sicile, comtesse d'Anjou et du Maine, Marie de Blois nomme en 1388 Jamet Lambin, sergent de Gorron. — Jean Denisot (V. ce nom, t. IV) est bailli de Gorron, 1525. — Guy-Paul Bouessay, ancien lieutenant général et maire de Mayenne, était subdélégué de l'intendant de Tours à Gorron, 1780.

Il y avait en 1788, 2 commis aux aides, 6 employés de gabelle, 1 contrôleur aux actes, le sieur Boullard ; — un petit grenier où le sel se revendait au regrat, dépendant du grenier d'Ernée ; les paroisses Gorron, Saint-Aubin, Vieuvy, Hercé s'y approvisionnaient. — Les forges de Chailland, Aron, Port-Brillet avaient un dépôt.

La maison avec grande cave voûtée et cheminée immense de la grande rue, ne me semble pas avoir été autre chose qu'un hôtel.

L'exploitation du granit fut une des plus anciennes industries. Les tailleurs de pierre ont laissé des échantillons nombreux et souvent intéressants de leur art, croix, portes, cheminées, et surtout de leur goût et de celui des habitants pour les inscriptions en grands caractères gravés en relief ou en creux. Tout le pays en est plein (V. *Épigraphie*).

Toutes les tombes anciennes formées de grandes dalles de ce granit, qui existaient encore dans le cimetière avant la reconstruction de l'église, ont été vendues à l'encan. Un seul acquéreur en a transporté une douzaine à Mayenne derrière le champ de tir. Celle du curé Julien Lebrun, † 1677, est à la ferme de Nancé (Hercé).

Curés : Si tout n'est pas de pure imagination dans l'aventure des bourgeois de Gorron, partis en guerre, curé en tête, contre le stathouder de Hollande, Guillaume d'Orange, qui menaçait la France d'une invasion, l'expédition racontée dans une pièce héroïcomique par un élève du Petit-Séminaire de Mayenne (Victor David), aurait eu pour chef Franç. de *Pennard,* curé de 1684 à 1692. — Jacq. *Le Picard,* 1692, était précédemment curé de Montsort près Alençon. — Urbain *Roger,* d'une famille de Lassay, † 1790. — Henri *Jacob,* 1906.

Le presbytère servit de gendarmerie en avril 1794, et fut pris à ferme pour la même destination par Perrier des Alleries, en mai 1799.

Ecoles : Le 10 juin 1792, Jean Fleury, maître en l'art d'écriture, remplace René Brodin, maître d'école, qui se démet en raison de son âge. Siméon Brodin refuse de prêter le serment ; il est remplacé par Michel Laigre, puis pressé par la misère il jure le 20 septembre 1793, et exerçait encore comme instituteur libre en l'an VI, ainsi que Laigre-Bellangerais, instituteur public.

Le 20 avril 1792, la municipalité fait l'inventaire du pauvre mobilier des sœurs de l'école.

École libre tenue par les sœurs d'Evron, supprimée par circulaire ministérielle du 8 juin 1902. — Ecoles chrétiennes libres, primaire et maternelle.

A l'hôpital, il reste un ancien logis à porte ogivale, dans lequel est encastré un linteau du XVI^{e} s. chargé d'un écusson portant les initiales I. R. P. Escalier dans une tour contre laquelle est appliquée la statue du patron de l'ancienne chapelle, saint Laurent, située dans le même emplacement.

Les sœurs de Briouze desservent l'hospice.

La paroisse envoya au Mans une élève sage-femme suivre les cours d'obstétrique de M^{me} du Coudray, 1778.

Le syndicat du hannetonnage du canton de Gorron, créé en juin 1886, autorisé par arrêté du 25 sept. suivant, détruisit pendant la campagne du 9 mai au 12 juin 1887, *soixante-quinze mille* kilog. de hannetons ; il dépensa alors 8.027 fr. 75 et 1.898 fr. 35 en 1893.

Château : Le 19 fév. 1755, Jul. de Vallois, curé, donne à rente pour 15 ℔ « une maison avec jardins nommée le Château, » dépendant de la confrérie des trépassés, à Franç.-Clém. Fleury, avocat, lequel en 1761, cède son acquisition pour le même prix à Jean Champaing.

Dès le 25 février 1788, la municipalité tient ses séances à l'Auditoire, aux halles. Elle se composait, le 14 décembre 1789, du curé Gonnet, maire, de J.-Fr. Lemarchand, avocat, Pierre Garnier, propriétaire à la Violière, Jos. Rousseau le jeune, procureur syndic, etc. Le 14 juin 1790, M. Gonnet fut nommé président de l'Assemblée cantonale.

Une milice bourgeoise pour le maintien de l'ordre est formée, avec Franç. Lemarchand pour colonel, le 3 septembre 1789. Le besoin s'en fit vite sentir. Les émeutes se reproduisaient journellement aux halles et la municipalité défendit d'y entrer avec les « bâtons de meslier » restés célèbres aux marchés du mercredi. Le 3 décembre 1792, les émeutiers veulent détruire les halles. Mais déjà la milice bourgeoise est remplacée par une brigade de gendarmerie (1791) et surtout par une garde nationale dont les exploits sont quelquefois grotesques, par exemple, le 21 mars 1793, quand elle se transporte à Lévaré, puis à Saint-Ellier, contre des brigands imaginaires.

La municipalité fait saisir, le 2 janvier 1792, une brochure venue de Rennes, intitulée *Instructions aux familles dans les conjonctures présentes et maximes de l'Eglise dans le temps de schisme et de persécution.*

Puis, comme le zèle des Jacobins s'exalte par trop, le 2 avril, elle décrète que nul ne peut être inquiété et injurié pour ses opinions religieuses. Mais la Terreur sévit et, le 11 janvier 1793, l'argenterie de l'église est livrée au district, et le 9 mars on paie 69 ℔ à l'honnête citoyen qui a « abattu les croix du clocher et de l'église, les cloches et les statues. »

La chute de Robespierre fut d'ailleurs acclamée, même par la Société populaire que présidait le citoyen Badiche, et qui offrit un don patriotique de 900 livres de « chiffes » et le produit d'un mois de travail d'un atelier formé pour le « lessivage des terres salpêtrées. »

Les républicains traitèrent d'abord les Chouans avec mépris. « Ils sont dénués de munitions, écrit, le 1er mai 1794, la Société populaire qui veut se mettre en communication avec celle de Domfront ; ils lâchent pied après avoir tiré deux coups de fusil. » Mais, dès le 10 juillet, on s'aperçoit que « des ennemis du bien public, » parcourent la commune la nuit. Le 18 janvier 1795, un détachement de 25 fusiliers est mis en cantonnement. Il paraît bientôt insuffisant, car les Chouans ont visité Vaucé, Hercé, Les-bois ; ils entourent Gorron. La

municipalité obtient qu'on renforce son poste d'un ¼ de compagnie, envoyée par le général Regnier (8 fév. 1795). Le maire Gaspard Berrier est tué dans un combat contre les Chouans. Alex. B., gendarme, son fils, qui avait perdu aussi un frère en Vendée, démissionne pour venir au secours de sa mère, 9 germinal an III. Le 29 mai, c'était la 8e compagnie du 3e bataillon de la 61e brigade, en garnison à Ernée, qui cantonnait dans la ville. Malgré la publication de la pacification (8 fév.), on s'était fortifié de retranchements et de palissades, de murs. Le 26 novembre, les Chouans menacent d'une attaque prochaine ; une garde soldée est instituée.

Que ce soit signe de paix ou silence voulu, à partir du 11 septembre 1796, les délibérations municipales sont insignifiantes. On se borne à prescrire la célébration des fêtes décadaires et à prévenir les désordres qui troublent les marchés. Mais à l'époque du soulèvement des « Mécontents, » les municipaux répondent qu'ils « mourront à leur poste », quand on leur propose de se réfugier en ville s'ils n'ont pas de moyens suffisants pour se défendre. — Privés de troupe depuis longtemps, ils sont enfin autorisés à former une colonne mobile sous le commandement du citoyen Martin, lieutenant, 30 juillet 1799. Elle est mise en déroute le 17 et le 26 septembre. Dans la seconde affaire, elle perdit 4 ou 5 hommes entre autres le lieutenant Péan ; et le lendemain, pendant qu'on enterrait les morts, les Chouans tentèrent d'entrer en ville.

Le 6 octobre, Bignon, commissaire, demande des renforts et l'annexion au leur du poste de Saint-Denis-de-Gastines. « Les habitants, dit-il, sont décidés à ne pas désemparer qu'à la dernière extrémité ». Le capitaine Trisson se plaint ensuite que le commandant de Saint-Denis-de-Gastines. ait pris l'avis de ses hommes pour se réfugier à Ernée plutôt qu'à Gorron (13 octobre). C'est l'armée de Frotté qui les menace (18) : les Chouans occupent « Mont-Mars-sur-Colmont, Brécé, Châtillon, Denis-de-Gastines. Ils sont au moins 3.000. Ils ont été plusieurs jours au château de la Palu. Les Goronnais jusque là animés de plus pur civisme, se verront forcés d'abandonner leur commune, s'ils ne reçoivent des renforts » (7 novembre). Le 11 novembre, les Chouans simulent une attaque où il y eut plusieurs Bleus blessés, puis se dirigent sur Ambrières et se rassemblent au son des cloches. Le 26, ils attaquent la ville de Gorron au nombre de 600 à 700. La fusillade dura de 8 à 10 heures du matin. Il y eut en ville un soldat tué et un autre blessé.

Un détachement est enfin envoyé à Gorron (4 décembre). Les Chouans font des recrues de gré ou de force, écrit le commandant ; ils annoncent qu'ils vont protéger un débarquement d'émigrés à Quiberon (13 décembre). Les troupes sont mal armées, manquent de munitions, ajoute-t-il le 30 décembre, en désignant les principaux chefs Chouans des environs : Brel, dit *Boncœur, la Grenade, Frédéric*. Enfin le 6 janvier 1800, s'apercevant que les « troupes sont bientôt corrompues dans un pays aussi rebelle », il requiert le déplacement de la sienne.

Le lundi 5 février 1906 eut lieu l'*inventaire* de l'église et de la chapelle de N.-D. du Bignon. M. le Doyen, vieillard de 80 ans, ses vicaires en son nom et M. le docteur Daniel, sénateur et conseiller de fabrique, firent entendre des protestations émues et vibrantes. Les fidèles nombreux ne s'abstinrent de résister par la force que par égard pour l'état de santé de leur vénérable curé.

Maires : Gonnet, curé, 14 décembre 1789, † 30 déc. 1790 ; — Jean-Fr. Lemarchand, 4 janv. 1791, nommé juge de paix, 11 fév. 1791 ; — Gasp. Berrier, 21 fév.-17 oct. 1791 ; — Franç. Ruault, 17 oct. 1791-27 nov. 1792 ; — Gasp. Berrier, 27 nov. 1792. † tragiquement 21 therm. an II ; — Gaspard-L. Boullard, remplacé le 10 brumaire an IV par Urb. Rouzière, président de l'admin. cantonale, et Jean Béchet, adjoint ; — *Gendron,* 1900 ; — *Daniel,* 1905 ; — *Bouessée,* 1906 ; — *Daniel,* 1907 ; — *Fouilleul,* 1908.

Reg. par. — Arch. municipales. — Arch. nat., C. 320, 343.